



Communiqué de presse

Les clients paient trop cher pour la desserte de base

Aveu tardif de la Poste et acceptabilité de l'ouverture totale du marché

economiesuisse prend acte avec satisfaction du fait que la Poste suisse accepte enfin la méthode de calcul du bénéfice du service universel conforme à la réglementation du secteur. Il est ainsi reconnu que, notamment grâce à la protection du monopole, le mandat de service universel de la Poste est nettement surfinancé au détriment de la clientèle. L'économie soupçonne en outre l'existence d'autres subventions croisées, surtout dans la répartition de la contribution aux frais d'infrastructure du réseau postal.

Dans ce contexte, il est surprenant que la Poste suisse ait annoncé il y a trois semaines de nouvelles augmentations de tarifs dans le service universel et que le surveillant des prix les ait admises. Ces augmentations de prix sont d'autant plus dérangeantes que, par manque d'ouverture suffisante du marché des lettres, on ne peut guère s'attendre à voir s'instaurer une véritable concurrence. La Poste suisse exploite sa situation de monopole de fait.

L'économie réclame des baisses de prix et une ouverture totale du marché postal. La protection actuelle du monopole des lettres désavantage la clientèle car elle entrave davantage de concurrence, synonyme d'un choix accru et de baisse des prix. Par ailleurs, l'autorité de régulation postale actuelle devrait devenir institutionnellement indépendante pour renforcer sa position et mettre ainsi fin à d'éventuelles tentatives de pression du puissant monopole de la Poste.

Zurich, le 15 décembre 2005

Pour toute question :
economiesuisse, Pascal Gentinetta, 044 421 35 35